

CATÉGORIES

1. SCRATCH

C11 : toutes échelles

2. VEHICULES SEULS DE 1900 À NOS JOURS (STANDARD)

C21 : échelle du 1/35° au 1/32°

C22 : échelle du 1/43° au 1/48°

C23 : échelle du 1/72° au 1/76°

3. VEHICULES SEULS DE 1900 À NOS JOURS (MASTER)

C31 : échelle du 1/35° au 1/32°

C32 : échelle du 1/43° au 1/48°

C33 : échelle du 1/72° au 1/87°

4. DIORAMAS DE 1900 À NOS JOURS (STANDARD)

C41 : échelle du 1/35° au 1/32°

C42 : échelle du 1/43° au 1/48°

C43 : échelle du 1/72° au 1/87°

5. DIORAMAS DE 1900 À NOS JOURS (MASTER)

C51 : échelle du 1/35° au 1/32°

C52 : échelle du 1/43° au 1/48°

C53 : échelle du 1/72° au 1/87°

6. D'APRES PHOTOGRAPHIE

C61 : toutes échelles de 1900 à nos jours

7. VEHICULES ET DIORAMAS DE 1900 À NOS JOURS

C71 : autres échelles n'entrant pas dans les catégories C11 à C53 et C81 à C111

8. JUNIORS

C81 : toutes échelles, de 1900 à nos jours

9. EN COURS DE REALISATION

C91 : toutes catégories confondues en cours de réalisation

10. HUMOUR ET UCHRONIE

C101 : toutes échelles confondues véhicules seuls et dioramas

11. THEMATHIQUE

C111 : Thème 2019 toute échelle

Conflits au Moyen-Orient de 1914 à nos jours

TARIFS

- Pré-Inscription **GRATUITE**
- Inscription sur place **2 € PAR PIECE**
UNIQUEMENT LE SAMEDI jusqu'à 16h00
- Exposant **GRATUIT**
- Accompagnateur **4 € pour le week-end**

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour des raisons d'organisation, nous vous invitons à vous préinscrire gratuitement par mail ou par courrier jusqu'au mercredi 5 juin 2019.

Il sera toutefois possible de vous inscrire sur place le samedi uniquement de 10h à 16 h moyennant un paiement de 2 € par pièce présentée.

Les plateaux repas sont disponibles seulement sur réservation.

PARKING

L'accès au parking sera possible jusqu'à 13h samedi et dimanche, pour l'installation des stands et la présentation des maquettes en concours. A partir de 13h, l'accès sera interdit afin de dégager l'espace pour la démonstration dynamique.

SECURITE

Le Musée des Blindés décline toute responsabilité quant aux dommages que pourraient subir les pièces exposées, produits destinés à la vente ou tout autre matériels et articles (détériorations diverses ou vol). L'exposant, individuel ou associations, ou le revendeur fait son affaire des assurances nécessaires.

THEME

Conflits au Moyen-Orient de 1914 à nos jours

MUSÉE DES BLINDÉS

Concours international de maquettes

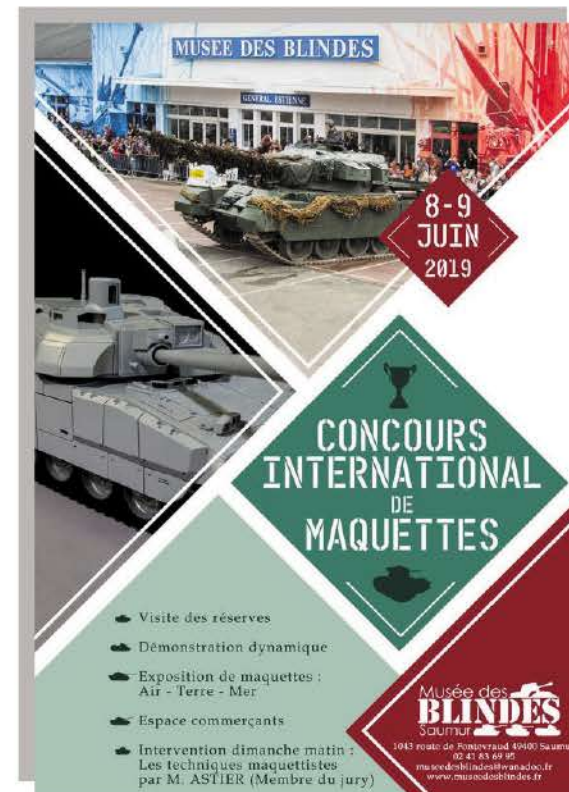
1043 route de Fontevraud

49400 Saumur

02 41 83 69 97

www.museedesblindes.fr

museedesblindes@wanadoo.fr



PROGRAMME

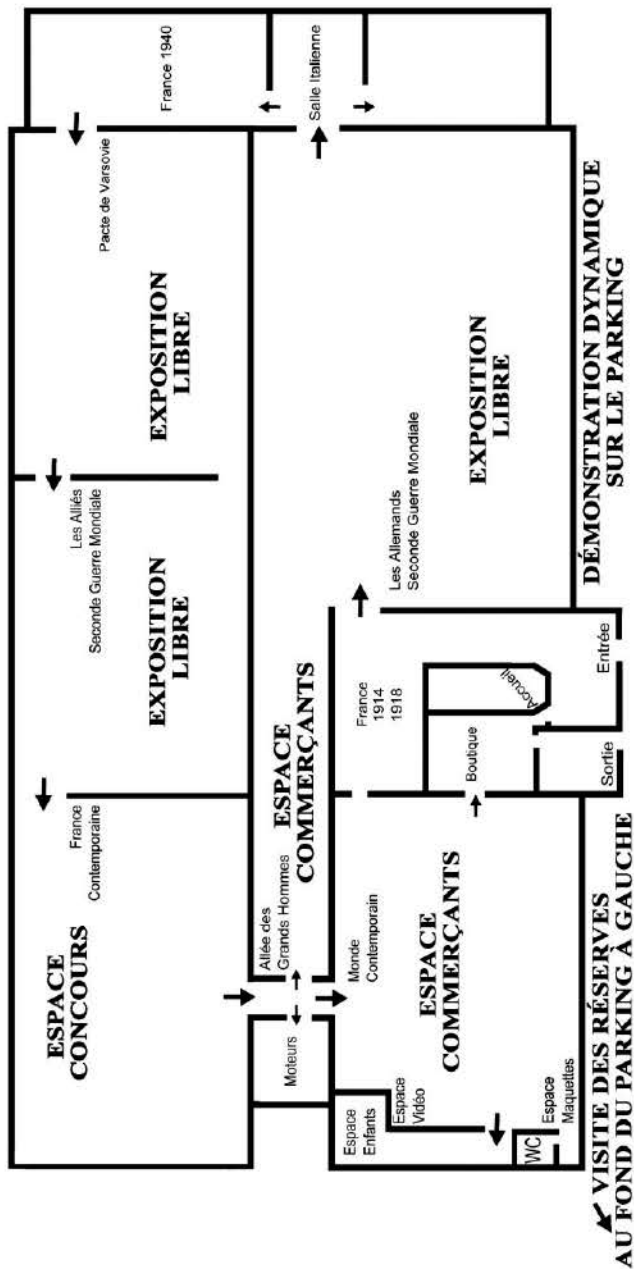
Ouverture au public les samedi et dimanche de 9h à 18h30

SAMEDI 8 JUIN

- A partir de 8h Accueil participants préinscrits, exposants et artisans
- Mise en place des maquettes et des stands
- A partir 10h Accueil des participants non préinscrits
- 13h Fermeture du parking
- 15h Démonstration dynamique
- 16h Clôture des inscriptions
- 16h /18h Jugement concours (fermeture de la salle)
- 10h, 11h, 14h, 16h et 17h Visite des réserves

DIMANCHE 9 JUIN

- 9h Ouverture du musée
- Intervention en matinée Les techniques maquettistes par M. ASTIER (Membre du jury)
- 13h Fermeture du parking
- 15h Démonstration dynamique
- 16h Proclamation des résultats
- 10h, 11h, 12h, 14h et 16h Visite des réserves



PREAMBULE

L'inscription au concours implique l'acceptation de tous les articles du présent règlement.

Les tables du concours sont réservées uniquement aux pièces inscrites à cet effet et celles-ci doivent être présentées dans la salle concours.

Pour toutes les autres pièces non-inscrites, elles seront exposées sur les tables dans les salles voisines.

Chaque lauréat reçoit pour récompense une médaille d'or, d'argent et ou de bronze. Dans une même catégorie, il peut y avoir plusieurs mêmes récompenses. Une pièce déjà primée dans ce concours lors d'une précédente édition sera écartée et non jugée.

Le « Prix Général ESTIENNE » récompensera la plus belle réalisation du concours et des prix spéciaux viendront compléter le palmarès comme le « Prix Colonel AUBRY (coup de cœur du Président) et le « Prix du plus jeune maquettiste ».

LE JURY

Il est composé de maquettistes compétents dans le domaine de la maquette militaire.

Les membres du jury ne peuvent, et ce dans aucune catégorie participer au concours.

Chaque catégorie sera jugée par trois membres du jury.

La maquette est un loisir animé par la passion de l'histoire et de ses techniques. Les excès d'humour et les enfantillages des non-médailleurs ne seront pas tolérés. De ce fait, les décisions du jury sont sans appel, irrévocables et définitives. Les délibérations seront faites en huit clos, aucune notation ne sera communiquée.

Lors du jugement, seuls les juges seront admis dans la salle, sauf accord exceptionnel (presse, organisation, ...).

REGLEMENT

Art 1 : Le concours est ouvert à tous les maquettistes indépendants et ou affiliés à un club.

Art 2 : Sont considérés comme maquettes les pièces assemblées, collées et peintes par le maquettiste. Les pièces issues du commerce déjà montées et peintes ne seront pas jugées. Elles doivent être l'œuvre de son propriétaire.

Art 3 : Les pièces seront déposées le samedi à partir de 8 H 00 jusqu'à 16 H 00.

Elles ne pourront être reprises qu'après la proclamation de tous les résultats. Tout retrait avant sera impossible sauf dérogation exceptionnelle du jury.

Chaque pièce sera complétée d'une fiche d'information comportant son nom et son numéro, la catégorie et le numéro de son propriétaire. Aucun signe permettant d'identifier l'auteur sur la fiche et ou sur la maquette ne sera toléré sous peine de voir l'œuvre non jugée.

Art 4 : Pour être jugée, chaque réalisation doit comporter au moins UN VEHICULE MILITAIRE TERRESTRES (à roues, chenilles ou semi-chenillés sur châssis civil et ou militaire) ayant existé ou non comme les prototypes ou les «Paper-panzer ».

Art 5 : Si une pièce présente un caractère offensant, dégradant, raciste et ou pouvant choquer et porter atteinte aux bonnes mœurs aux yeux du public, des organisateurs et ou du jury, elle sera exclue du concours.

Art 6 : Le jury se réserve le droit de supprimer une catégorie si celle-ci ne comporte pas au moins trois pièces d'auteurs différents. Elle sera déplacée vers la catégorie la plus proche. Il en va de même pour les pièces qui, selon le jury, ne correspondent pas à la catégorie où elles sont inscrites.

Art 7 : Chaque participant au concours ne peut prétendre qu'à une nomination par catégorie.

Art 8 : Une même pièce ne peut pas être inscrite dans plusieurs catégories.

Art 9 : Les participants ayant déjà été primés lors de précédentes éditions s'inscriront dans la catégorie MASTER. La pièce présentée et déjà primée dans un autre concours devra se trouver aussi dans cette catégorie. Elle est bien sûr ouverte à tous les maquettistes.

Le jury se réserve le droit de déplacer les pièces de niveau standard vers le MASTER s'il juge le niveau de la pièce digne d'un MASTER.

Art 10 : Catégorie « Scratch ».

Modèle peint ou non peint entièrement réalisé à partir de plans et ne devant comporter pas plus de 20 % de pièces issues du commerce. **Il est obligatoire** d'accompagner la réalisation d'une planche photo afin d'en apprécier la réalité du scratch et le niveau de conception.

Art 11 : Catégorie « Véhicules seuls »

Seul seront jugées les réalisations ne comportant qu'UN SEUL VEHICULE militaire sur une base exempt de tous éléments de décors. Seront tolérées les maquettes accompagnées d'une figurine, ou buste dans les trappes. Les autres seront reversées dans la catégorie DIORAMA.

Art 12 : Catégorie « d'après photo ».

Les réalisations doivent représenter une scène réaliste issue d'une photo, qui devra en être la parfaite reproduction, et devront être accompagnées de cette même photo. Toutes pièces ne correspondant pas à ces critères ne seront pas jugées et/ou déplacées.

Art 13 : Catégorie « Junior ».

Sont acceptés tous les participants de moins de 16 ans au 08 juin 2019 (obligation de présenter une pièce d'identité à l'inscription). Néanmoins, ils peuvent s'inscrire dans toutes les autres catégories.

Art 14 : Catégorie « En cours de réalisation ».

Tous modèles, toutes échelles et toutes catégories dont le véhicule ou le diorama est en cours de réalisation **avant peinture** afin d'en apprécier les modifications et améliorations.

Art 15 : Catégorie « Humour et Uchronie ».

Tous modèles terrestres de toutes échelles issues de l'imagination humoristique de son auteur, y compris les Paper-panzer et autre prototypes futuristes.

Art 16 : Catégorie « Thématique ».

L'inscription est limitée, pour cette catégorie, à une pièce par auteur. Cette pièce devra correspondre au thème décidé par le musée. Dans le cas contraire, elle sera déplacée vers la catégorie s'en rapprochant le plus.